



RÈGLEMENT

& DOSSIER TECHNIQUE

Édition 2026 · Samedi 22 & dimanche 23 août

COURSE CYCLISTE JEUNES · U9 À U15

Organisé par l'Espoir Cycliste Stéphanois

sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme

8, place de l'Hôtel de Ville · 88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont

lepetittourdesvosges.fr

Mot du Président de l'Espoir Cycliste Stéphanois

Chers passionnés de cyclisme, chers athlètes, chers parents, chers partenaires et institutions,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que l'Espoir Cycliste Stéphanois vous accueille pour la nouvelle édition du « Petit Tour des Vosges », qui se déroulera les **samedi 22 et dimanche 23 août 2026**.

Cette épreuve, désormais un rendez-vous incontournable pour les jeunes talents de la petite reine, est bien plus qu'une simple compétition. C'est une véritable fête du cyclisme, conçue pour permettre à nos jeunes coureurs des catégories U9 à U15 de s'épanouir, de se dépasser et de vivre des moments inoubliables sur les routes et chemins autour de Saint-Étienne-lès-Remiremont.

Au programme de ces deux journées intenses et conviviales : des parcours variés, des épreuves chronométrées exigeantes, des jeux d'adresse pour développer la technique, et même un cyclo-cross palpitant pour clôturer l'événement. Chaque étape a été pensée pour offrir un défi adapté à chaque catégorie, tout en mettant l'accent sur la sécurité et le plaisir de rouler ensemble.

Un club formateur de champions

L'Espoir Cycliste Stéphanois est fier de sa longue tradition de formation. Au fil des ans, notre club a eu l'honneur de voir éclore de nombreux talents qui ont marqué le cyclisme aux niveaux régional, national et international. Parmi eux, nous pensons aux frères Chainel (Steve et Raymond), aux frères Gras (Irwin et Yan), aux frères Rouxel (Gauthier et Baptiste), à la famille Ferry et à bien d'autres coureurs qui ont porté haut les couleurs de notre club. Leur parcours est une source d'inspiration pour tous nos jeunes licenciés et témoigne de la qualité de l'encadrement et de l'esprit sportif qui règnent au club.

L'Espoir Cycliste Stéphanois met tout en œuvre pour que cette édition 2026 soit une réussite totale, placée sous le signe de la sportivité, du respect et du fair-play. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent « Petit Tour des Vosges » !

Sportivement,

Le Président de l'Espoir Cycliste Stéphanois — Matthieu André

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à tous ceux qui rendent possible cette belle aventure :

- **Aux jeunes concurrents** : votre enthousiasme, votre énergie et votre détermination sont le cœur de cette épreuve. Vous êtes l'avenir du cyclisme.
- **Aux parents et accompagnateurs** : votre soutien indéfectible est essentiel. Merci d'encourager vos enfants et de veiller à leur bien-être tout au long du week-end.
- **Aux institutions et collectivités locales** : votre confiance et votre aide précieuse, logistique comme financière, sont fondamentales.
- **À nos partenaires fidèles** : votre engagement à nos côtés est un pilier de la réussite du Petit Tour des Vosges.
- **À tous les bénévoles** qui œuvrent pendant de longs mois pour préparer le PTV et assurent, sur les deux journées, la réussite des différents sites.

1 — Organisation

L'épreuve « LE PETIT TOUR DES VOSGES » est organisée par l'ESPOIR CYCLISTE STÉPHANOIS, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute les samedi 22 et dimanche 23 août 2026.

2 — Catégories concernées

Catégorie	Âge	Années de naissance
U9	7 – 8 ans	2018 – 2019
U11	9 – 10 ans	2016 – 2017
U13	11 – 12 ans	2014 – 2015
U15	13 – 14 ans	2012 – 2013

Les U7 ne sont pas intégrés à cette compétition.

3 — Engagements

Les engagements sont **gratuits** et se font uniquement par internet sur le site de la FFC (Espace club), par courrier (Espoir Cycliste Stéphanois, 8 place de l'Hôtel de Ville, 88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont) ou par e-mail à **ecsorganisation@gmail.com**, **avant le 16 août 2026**. Aucun engagement sur place.

Des quotas par épreuve s'appliquent (voir tableau ci-dessous).

Catégorie	Quota (coureurs)
U9	50
U11	50
U13	80
U15	80

4 — Développements

Catégorie	U9	U11	U13	U15
Développement max.	5,60 m	5,60 m	6,40 m	7,01 m

Un contrôle des braquets sera effectué pendant les journées. Le blocage du dérailleur est autorisé.

5 — Port du casque et tenue vestimentaire

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire pour les coureurs ainsi que pour les accompagnateurs.

6 — Abandon

Un coureur qui abandonne lors d'une épreuve sera classé dernier de cette même épreuve et pourra prendre part aux autres épreuves.

7 — Programme

Vendredi 21 août — Permanence (SMA de Saint-Étienne-lès-Remiremont)

- **18h00** — Retrait des dossards et remise des tickets repas (réservés et bénévoles). Dossards préparés sous enveloppe, un retrait par club.
- **19h00** — Réunion d'information et briefing : consignes de course et de sécurité.
- **19h30** — Pasta Party.

Samedi 22 août — Matin

- **08h30** — Retrait des dossards à la Base de Loisirs de Saulxures-sur-Moselotte (336 route des Amias, 88290).
- **09h15** — Départ de Saulxures, transfert vers Nol (9 km).
- **10h00 – 11h30** — Contre-la-montre individuel à Nol (Route de Ramont / Rue du Bois de Nol), puis transfert vers Saint-Amé par la voie verte.
- **12h00** — Repas à la Salle Polyvalente de Saint-Amé (ticket repas obligatoire).

Samedi 22 août — Après-midi

- **13h30 – 15h30** — Jeux d'adresse à la Salle Polyvalente de Saint-Amé.
- **15h30** — Transfert vers Dommartin (5 km).
- **16h15 – 18h15** — Course en ligne à Dommartin : départ Karelian, boucle Rue de la Poirie / Rue de Menaufaing / Rue du Cachot (1,5 km).
- **18h15** — Retour à Saint-Amé (en voiture, sans vélos rangés).
- **19h00** — Remise des prix (maillots), classement de la 1re journée.

Tours et GPM des courses en ligne (identiques à Dommartin le samedi et à Nol le dimanche) :

Catégorie	Tours	Grand Prix de la Montagne (GPM)
U9	1 tour ½	au 1er passage
U11	2 tours ½	au 2e passage
U13	4 tours ½	aux 2e et 4e passages
U15	6 tours ½	aux 2e, 4e et 6e passages

Dimanche 23 août — Matin

- **07h45** — Départ groupé du parking du Ban à Vagney vers Nol (petit parcours matinal de 4 km : Rue Jules Ferry → Rue d'Ouffet → Rue Jean Moulin → Pont → Rue du Jumelage → Voie Verte).
- **08h45** — Course en ligne à Nol : départ Route de Ramont ; route des Rocasses, route de Cheneau, route de Ramont, route de Nol (500 m en agglomération).
- **11h00** — Transfert vers Saint-Étienne par la voie verte (13 km) puis en agglomération (4 km).
- **11h45** — Repas à la SMA de Saint-Étienne-lès-Remiremont.

Dimanche 23 août — Après-midi

- **13h30** — Transfert vers le sprint (Leclerc), 1,2 km en agglomération.
- **14h00 – 15h30** — Sprint sur le parking du Leclerc (ordre de passage : U15, U13, U11, U9).
- **15h30** — Transfert vers la SMA (1 km).
- **15h45** — Cyclo-cross : reconnaissance du parcours (SMA).
- **16h00** — Départ du cyclo-cross (terrain de la Moutière) : U15 (20 min), U13 (15 min), U11 (10 min), U9 (7 min).
- **18h30** — Résultats de la tombola (Mirettes & Écoutilles), remise des récompenses (individuelles et par équipes) et pot de l'amitié.

8 — Étapes de liaison et transferts (convoi)

Les étapes de liaison à vélo entre deux épreuves sont obligatoires pour tous les concurrents, sous peine de disqualification. Elles s'effectuent en **convoi encadré**, pour rouler ensemble en toute sécurité.

Principe du convoi

Le convoi est composé de 4 groupes (U9, U11, U13, U15). Chaque groupe est encadré par 2 ouvreurs, des accompagnateurs « officiels » sur les côtés et un serre-file.

- Les rôles d'encadrement — ouvreurs, accompagnateurs officiels et serre-files — sont désignés et **validés au préalable par l'organisation**.
- **Les parents et suiveurs peuvent accompagner leur enfant.** Ils se placent à l'arrière de chaque groupe, derrière le serre-file, sans le gêner ni le dépasser, et sans ralentir le groupe situé derrière eux.
- Les parents souhaitant accompagner un transfert peuvent **s'inscrire au préalable** sur le site : lepetittourdesvosges.fr/inscription-transfert
- **Équipement obligatoire pour tous les cyclistes du convoi (parents et suiveurs compris) :** casque, gants ou mitaines et gilet fluo personnel. Seuls les ouvreurs, accompagnateurs officiels et serre-files portent un gilet distinctif fourni par l'organisation ; les suiveurs n'ont pas de gilet distinctif.
- Toute personne ne respectant pas ces principes ne sera pas autorisée à faire partie du convoi.

Le schéma d'organisation du convoi figure en **annexe** du présent règlement.

9 — Résultats, communication et réclamations

- Les résultats seront disponibles le plus rapidement possible sur l'**application officielle PTV**.
- Les informations importantes sont diffusées via le **groupe WhatsApp dédié** ou l'application PTV.
- Tous les parcours et itinéraires sont consultables dans l'application PTV.
- Il est **interdit de solliciter les arbitres** pendant ou après les épreuves pour connaître les résultats.

Réclamations : les coureurs disposent de 30 minutes après la publication d'un classement pour déposer une réclamation auprès du responsable des arbitres, Laurent Rouxel (06 04 16 53 47 — laurent.rouxel88@gmail.com). Passé ce délai, le classement est validé et aucune réclamation n'est plus possible.

10 — Classement individuel et maillots

Le classement général individuel s'obtient par l'addition des points obtenus dans chaque épreuve. En cas d'égalité, l'ordre de priorité pour départager les ex æquo est : 1) le nombre de meilleures places sur les épreuves ; 2) le classement des épreuves chronométrées ; 3) le classement du cyclo-cross (ou de la régularité) ; 4) le classement des jeux d'adresse.

Un coureur ne peut endosser qu'un seul maillot. Priorité des maillots : maillot jaune, puis maillot vert, puis maillot blanc à pois rouges, puis maillot blanc. Un classement par équipes permet de classer tous les clubs, même incomplets.

11 — Code de la route, voie verte et parkings

- La voie verte reste ouverte aux autres usagers : coureurs et accompagnateurs la partagent, restent vigilants et respectent les consignes des signaleurs ainsi que les barrières mises en place sur les zones de compétition.
- Les routes restent ouvertes à la circulation dans le sens de la course sur chaque zone de compétition.
- Lors de chaque étape de transition, coureurs et accompagnateurs respectent les consignes de sécurité et le code de la route. Chaque éducateur doit obligatoirement porter casque, gilet fluorescent et gants (mitaines acceptées), sous peine d'être écarté du convoi.
- Les **parkings autorisés** sont indiqués dans l'application PTV. Les accompagnateurs en voiture respectent le code de la route et se garent uniquement sur les zones prévues.
- Un autocollant gratuit, disponible auprès de l'organisateur lors des permanences, permet de se reconnaître lors des déplacements en convoi.

12 — Respect des bénévoles, de l'organisation et conduite

Le Petit Tour des Vosges repose sur l'engagement de nombreux bénévoles. Le **respect des bénévoles, des arbitres, des officiels et de l'ensemble de l'organisation** est impératif, de la part des coureurs comme des accompagnateurs.

Tout comportement outrancier, agressif ou violent — verbal ou physique — pourra être sanctionné par l'**élimination de l'enfant engagé et/ou de son club**. Ces sanctions s'appliquent aussi bien aux engagés qu'aux accompagnateurs (parents, dirigeants, supporters).

Seul le responsable d'équipe est habilité à solliciter le Jury d'appel en cas de contestation. Le jet d'objets (bidons, papiers, etc.) hors des zones prévues est strictement interdit et sanctionné par une pénalité en points pour l'équipe concernée.

13 — Un seul et même vélo

Pour des raisons d'équité entre les concurrents et afin de simplifier la tâche des organisateurs et des arbitres, le **même vélo doit être utilisé pour toutes les épreuves** (le contrôle des braquets étant appliqué), à l'exception du cyclo-cross.

- **Casse matérielle** : en cas de casse avérée, le remplacement du vélo est autorisé afin de permettre au coureur de terminer l'épreuve. Pour bénéficier de ce joker, le matériel défectueux devra impérativement être présenté aux arbitres pour validation.
- **Changement de roues** : autorisé, à la seule condition que le braquet soit contrôlé par un arbitre avant la reprise de la course.

14 — Transpondeurs

Des transpondeurs seront mis à disposition pour certaines épreuves afin d'améliorer la précision des classements. Aucune caution n'est demandée, mais il est impératif de les restituer le **dimanche 23 août 2026** au plus tard. En cas de non-restitution, le transpondeur sera facturé 50 € au concurrent (parents ou tuteurs légaux) ou à son club.

15 — Contrôles du coureur et de sa monture

Avant le départ de chaque épreuve, un contrôle des vélos et des participants est réalisé. Les arbitres seront intransigeants sur les points suivants :

- **Braquet** — vérifié ; le blocage du dérailleur est autorisé.
- **Freinage** — freins en parfait état de fonctionnement (non négociable).
- **État général du vélo** — sans fissures ni dommages apparents.
- **Bouchons de guidon** — obligatoires aux extrémités du guidon.
- **Casque homologué** — porté avec la jugulaire correctement ajustée.

Toute non-conformité entraîne une sanction immédiate : le coureur est classé dernier de l'épreuve, voire se voit refuser le départ, sans recours.

Accès au circuit — strictement réservé pendant les épreuves

Pour des raisons de sécurité et d'équité, l'accès au circuit pendant les épreuves est strictement réservé aux membres de l'organisation et aux officiels. Toute personne non autorisée sur le circuit entraînera une pénalité sportive pour le coureur concerné ; un parent ou accompagnateur identifié sur le circuit sans autorisation pourra entraîner l'exclusion du coureur lié de l'épreuve en cours.

16 — Assurance, responsabilité et droit à l'image

- La participation est soumise à une licence FFC (ou titre de participation valide). L'engagement vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Les mineurs doivent être couverts par une autorisation parentale. En dehors des épreuves et des transferts encadrés, les coureurs restent sous la responsabilité de leur club et de leurs représentants légaux.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommage du matériel personnel (vélos, effets, etc.).
- **Droit à l'image** : en participant, les coureurs et leurs représentants légaux autorisent l'organisation à capter et diffuser des photos et vidéos (site, application, réseaux sociaux, presse) à des fins de promotion de l'événement. Toute opposition doit être signalée par écrit à l'organisation.

17 — Secours et santé

Un dispositif prévisionnel de secours (DPS de petite envergure) est mis en place sur l'événement, assuré par une association agréée de sécurité civile avec des secouristes diplômés et un poste de secours. Le centre de secours et la structure hospitalière de référence sont ceux de Remiremont.

- **En cas d'accident ou de malaise**, prévenir immédiatement un secouriste, un signaleur ou un membre de l'organisation. En cas d'urgence vitale, composer le **112** (ou le 15).
- Chacun respecte les consignes des secouristes, des signaleurs et du coordinateur sécurité.
- **Aptitude médicale** : la participation nécessite une licence FFC en cours de validité (ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition). Le port du casque homologué est obligatoire à tout moment, épreuves et transferts compris.
- L'organisation se réserve le droit de modifier, neutraliser, interrompre ou annuler tout ou partie des épreuves pour des raisons de sécurité ou de météo, sans que cela n'ouvre droit à remboursement.

18 — Données personnelles

Les données personnelles collectées (engagements, réservations) sont utilisées uniquement pour l'organisation de l'événement, conformément au RGPD. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de l'organisation (ecsorganisation@gmail.com).

Organigramme de l'événement

Rôle	Responsable(s)
Responsables de la course	Dany Chainel et Matthieu André
Responsables circuits et parcours	Jérôme Thiery et Denis Ferry
Responsables administratifs	Marie-Christine Hacquard, Sylvie Ferry et Coralie Didier
Responsables restauration	Sylvie Ferry et Isabelle Chainel
Gestion des résultats	Jean-Christophe Bernardin et Laurent Rouxel (06 04 16 53 47)
Arbitrage	Thomas Rouxel (06 10 94 47 95) et Laurent Rouxel (06 04 16 53 47)
Coordinateur sécurité	Laurent Rouxel (06 04 16 53 47)
Récompenses	Sylvie Ferry et Coralie Didier

N'hésitez pas à approcher un membre de l'équipe pour toute question pendant l'événement. De nombreux bénévoles assistent l'organisation tout au long du week-end : un grand merci à eux.

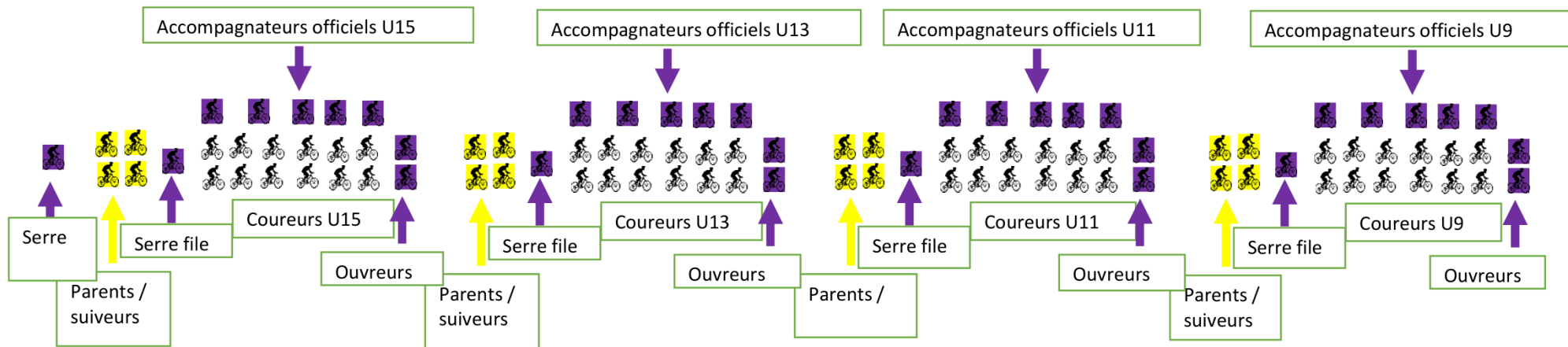
Repas & Pasta Party — sur réservation

Pour faciliter l'organisation, la restauration est proposée uniquement sur réservation préalable :

- **Pasta Party du vendredi soir** (SMA de Saint-Étienne) — 5 €.
- **Déjeuner du samedi** (Salle Polyvalente de Saint-Amé) — 14 €.
- **Déjeuner du dimanche** (SMA de Saint-Étienne-lès-Remiremont) — 14 €.

Réservation : directement en ligne sur lepetittourdesvosges.fr (rubrique boutique), ou via le bulletin de réservation accompagné du règlement (chèque à l'ordre de l'Espoir Cycliste Stéphanais, ou virement en indiquant le nom du club suivi de « PTV »), à retourner à luc thiery88@gmail.com ou par courrier, **avant le 19 août 2026**.

Les tickets repas sont nécessaires pour accéder aux salles. Les repas sont offerts aux bénévoles. Les bénéfices permettent de pérenniser la manifestation.



Principe:

Le convoi est composé de 4 groupes (U9 /U11/U13/U15).
Chaque groupe est encadré par 2 ouvriers ,des accompagnateurs " officiels" sur le coté et un serre file .

Les parents et suiveurs doivent etre à l arriere de chaque groupe et doivent laisser le serre file devant eux sans le déranger .

Les suiveurs ne doivent pas ralentir le groupe derriere eux .

Chaque cycliste du convoi (parents suiveurs compris)doit etre équipé d'un casque , de gants ou de mitaines et d un gilet fluo (les accompagnateurs , ouvriers et serres files auront un gilet distinctif fournit par l'organisation) .

Les personnes ne respectant pas ces principes ne seront pas autorisées à faire partie du convoi .

